

# 1 - ACCOMPAGNER LES PARCOURS ÉDUCATIFS DES ENFANTS ÂGÉS DE 3 À 11 ANS

## 1.2 - Soutenir la diversification de l'offre de loisirs et de vacances proposée aux enfants, avec une attention particulière aux plus fragiles.

### EJ 1.2.3 - PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LES PLATEFORMES HANDICAP EXTRASCOLAIRES

#### DIAGNOSTIC

L'offre de services permettant d'accueillir des enfants porteurs de handicap dans les structures de droit commun n'est pas suffisamment développée et les territoires sont couverts de façon inégale.

#### DÉFINITIONS ET PRINCIPES D'ACTION

Il s'agit de mieux connaître l'offre de services spécifique existante par territoire et de favoriser son développement sur les territoires non couverts et identifiés comme étant prioritaires.

Cette offre est dite "spécifique" lorsqu'elle s'attache à répondre aux publics vulnérables (bas revenus, enfants porteurs de handicap, etc.).

#### PUBLICS ET TERRITOIRES

- ➔ Il n'existe pas de Plateforme Handicap au Nord et au Centre du Conseil Départemental.
- ➔ Les Plateformes Handicap sont concentrées sur le centre de la Métropole de Lyon (Lyon, Villeurbanne, Bron, Décines, Vénissieux, Saint-Fons, Meyzieu, Saint-Genis-Laval et Corbas) et au sud (Givors). Il convient de faire un point sur les besoins des territoires non pourvus (Vaulx-en-Velin, Saint-Priest et le Nord de la Métropole de Lyon par exemple).

#### PILOTAGE / COORDINATION

- ➔ La Commission Enfance-Jeunesse

#### PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- ➔ Les membres de la Commission Enfance-Jeunesse et leurs représentants locaux (Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) si mobilisation à l'échelon des plateformes concernées) et impliquer les élus locaux
- ➔ Les représentants des familles, les gestionnaires concernés, l'association « Une souris verte » et l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes
- ➔ Éducation nationale : les assistants du Service Social en Faveur des Elèves (SSFE) dans les écoles en REP+
- ➔ MSA Ain-Rhône

#### RESSOURCES ET FINANCEMENTS

- ➔ Appel à projets Fonds Publics et Territoires (FPT)
- ➔ Prendre en compte la possibilité d'études spécifiques sur certains territoires demandant un financement adapté
- ➔ Mobiliser les représentants locaux des membres de la Commission Enfance-Jeunesse et les coordonnateurs jeunesse des territoires
- ➔ S'appuyer sur le travail en cours de mise en place d'un Centre de Ressources Handicap sur le territoire départemental

#### ACTION 1

- ➔ Poursuivre le soutien et le partenariat avec le Centre Ressources ACM (Accueil Collectif de Mineurs) géré par l'association « Une souris verte ».
- Poursuivre le soutien par la MSA Ain-Rhône de la mise en œuvre des Plateformes Handicap en milieu rural.

#### ACTION 2

- ➔ Promouvoir le développement de Plateformes Handicap locales au sein des Accueils de Loisirs.
- Ces dernières, gérées par une collectivité territoriale ou une association (en partenariat avec la collectivité territoriale concernée) doivent cofinancer les besoins en matière de personnel supplémentaire pour l'accueil d'enfants en situation de handicap ou maladie chronique pour l'ensemble des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) de son secteur d'intervention et veiller à une orientation cohérente du public concerné.

#### ACTION 3

- ➔ Réétudier la possibilité de bonifier la participation de la Caf du Rhône dans le cadre de VACAF (Aide aux vacances) pour les familles ayant un enfant en situation de handicap. L'identification des territoires prioritaires pour un projet de Plateforme Handicap sera conduite en 2021 à l'issue de la campagne de l'appel à projets Fonds Publics et Territoires (FPT) pour une phase de promotion avant fin 2022.

#### ÉCHÉANCES

- ➔ 2021-2022

#### RÉSULTATS ATTENDUS + INDICATEURS D'ÉVALUATION

##### ➔ Prendre en compte dans l'Observatoire Enfance-Jeunesse l'état des lieux des Plateformes Handicap :

- Nombre de Plateformes Handicap financées
- ➔ **Diagnostic local effectué sur les territoires prioritaires permettant de connaître l'offre de services, les modalités d'accompagnement et les évolutions souhaitées :**
- Nombre et profil des partenaires impliqués sur la thématique handicap des diagnostics locaux